

AXE 5

Orientation & formations

**Offrir des formations
adaptées pour une
orientation et un parcours
professionnel réussis**

Le parcours de formation tout au long de la vie est un enjeu national majeur.

Il s'agit de conforter le droit à la formation initiale, par apprentissage et continue afin de donner plusieurs chances à l'élève, futur citoyen, de se parfaire, de s'insérer dans la vie active ou de changer de trajectoire professionnelle.

Le projet « Scola 2030 » relève ce défi à l'échelle de notre territoire, mosaïque de bassin de vie ruraux et urbains, régis par la proximité des hommes, promesse de partenariat fertiles entre individus et acteurs institutionnels.





Formation

Orientation

Parcours

Avenir

Égalité filles-garçons

Métiers

Professionalisation

Emploi

Insertion

AXE 5

Orientation & formations

Offrir des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis

- + Objectif 1**
Construire des parcours choisis de réussite scolaire
- + Objectif 2**
Promouvoir l'équité territoriale et renforcer la mobilité
- + Objectif 3**
Renforcer les partenariats dans l'élaboration de la carte des formations
- + Objectif 4**
Améliorer l'employabilité par un renforcement des liens avec les entreprises
- + Objectif 5**
Anticiper sur les métiers de demain

État des lieux

- Un déterminisme social prégnant (20% des corses vivent sous le seuil de pauvreté)
- Un public vulnérable composé d'élèves identifiés à besoin éducatifs particuliers et souffrant de troubles moins visibles

Indicateurs

- Bilans départementaux et académiques de l'orientation et de l'affectation post-3ème
- Devenir des élèves bénéficiant d'un dispositif d'inclusion

OBJECTIF 1 - CONSTRUIRE DES PARCOURS CHOISIS DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire des parcours à l'échelle de l'académie

Action 2 – Former régulièrement les enseignants aux compétences liées à l'orientation

Action 3 – Permettre aux élèves de s'affranchir des stéréotypes de genre

Action 4 - Encourager l'engagement citoyen

Action 5 - Assurer une meilleure prise en charge de l'orientation des élèves en difficultés



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CCI, CMA
- DREETS
- MDPH
- CFA
- Missions locales



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.onisep.fr>
- <https://www.education.gouv.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire-7214>

OBJECTIF 1 - CONSTRUIRE DES PARCOURS CHOISIS DE RÉUSSITE SCOLAIRE



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Créer un observatoire des parcours à l'échelle de l'académie

- Analyser les parcours des élèves du secondaire jusqu'à l'insertion professionnelle.
- Déployer un outil de traçabilité et de suivi de cohortes.

Action 2 – Former régulièrement les enseignants aux compétences liées à l'orientation

- Étoffer un plan de formation initiale et continue afin de sensibiliser les enseignants à l'orientation.

Action 3 – Permettre aux élèves de s'affranchir des stéréotypes de genre

- S'affranchir, par des stratégies de communication, des stéréotypes de genre et de l'autocensure.

Action 4 - Encourager l'engagement citoyen

- Développer des actions relatives à l'implication citoyenne (participation aux instances, bénévolat, engagement associatif ...) pour une meilleure valorisation des parcours scolaires.

Action 5 - Assurer une meilleure prise en charge de l'orientation des élèves en difficultés

- Informer du champ des possibles, en fonction des difficultés à surmonter.
- Développer des plans d'accompagnement individualisé avec des partenaires (Collectivité de Corse, MDPH, CFA, missions locales ...).

État des lieux

- Une offre de formation inégalement répartie sur le territoire
- Une démographie croissante et des bassins de vie disparates

Indicateurs

- Évolution de la carte des formations
- Nombre d'élèves impliqués dans les cordées de la réussite
- Études INSEE-Académie : mobilité des néo-bacheliers

OBJECTIF 2 - PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET RENFORCER LA MOBILITÉ

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Développer l'information en lien avec l'orientation et les branches professionnelles

Action 2 - Développer l'enseignement déporté

Action 3 - Varier les modalités de formation des élèves

Action 4 - Favoriser l'égalité d'accès



Partenaires associés

- CFA
- ONISEP
- Collectivité de Corse
- CROUS
- Université- Enseignement supérieur
- CCI
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.onisep.fr>
- <https://www.insee.fr/fr/accueil>
- <https://www.isula.corsica/>
- <https://controle-pedagogique-apprentissage-en.fr/>

OBJECTIF 2 - PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET RENFORCER LA MOBILITÉ



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Développer l'information en lien avec l'orientation et les branches professionnelles

- Organiser des conférences territoriales des formations, conjointement avec les branches professionnelles, les acteurs économiques, les OPCO, la Collectivité de Corse ...
- Développer les salons de l'orientation.
- S'appuyer sur la complémentarité des acteurs afin de répondre au mieux aux vœux d'orientation.

Action 2 - Développer l'enseignement déporté

- Imaginer des modules de formation multi-sites sur des temps communs, accessibles en tous lieux.

Action 3 – Varier les modalités de formation des élèves

- Mutualiser les plateaux techniques en partageant les installations des organismes de formation.
- Renforcer la formation à distance (FOAD), à l'aide de plateformes d'e-learning.
- Déployer des tiers-lieux de formation
- Multiplier les espaces connectés permettant un accès local à des formations en ligne.

Action 4 – Favoriser l'égalité d'accès

- Envisager avec la Collectivité de Corse l'augmentation du nombre de places en internat.
- Renforcer l'accessibilité aux internats pour une meilleure égalité de chances entre territoire d'origine.
- Mieux informer les familles et les élèves sur les dispositifs d'aide sociale (bourses, fonds sociaux...).
- Lutter contre l'auto censure à la mobilité, en favorisant et en accompagnant à des parcours internationaux.

État des lieux

- La loi conduit à un modèle de compétences partagées
- Des métiers durablement en tension
- Des partenaires institutionnels dotés de moyens et d'outils différents

Indicateurs

- Publications des centres animation ressources d'information sur la formation-Observatoire régional emploi formation (CARIF OREF)
- Publications Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques (DARES)
- Bilan orientation, affectation post-bac
- Publications Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)
- Plate-forme ORION

OBJECTIF 3 - RENFORCER LES PARTENARIATS DANS L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

- Action 1** - Renforcer la coordination entre les partenaires
- Action 2** - Faciliter des parcours de formation diversifiés
- Action 3** - Identifier collectivement des formations adaptées aux besoins socio-économiques de certains territoires
- Action 4** - Définir collégialement les grandes orientations en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'orientation
- Action 5** - S'appuyer sur les Campus des métiers et des qualifications pour renforcer le lien entre formation et tissu économique



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CREFOP
- CFA
- ONISEP
- Université - Enseignement supérieur
- CCI, CMA
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>
- <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2024E3158-annexes.pdf>

OBJECTIF 3 - RENFORCER LES PARTENARIATS DANS L'ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 – Renforcer la coordination entre les partenaires

- Créer une commission partenariale portant sur la stratégie de formation et associant la Collectivité de Corse, l'académie de Corse, l'Université de Corse, la CCI, la CMA, la DRAAF, le Medef.
- Mettre en place un dialogue régulier entre instances.
- Définir une carte des formations régionales favorisant la complémentarité de l'offre de formation des différents acteurs vers une carte de formation partagée.

Action 2 – Faciliter des parcours de formation diversifiés

- Favoriser la mixité des parcours en multipliant des liaisons inter-établissements (scolaire/ apprentissage ; formation initiale / formation continue)

Action 3 – Identifier collectivement des formations adaptées aux besoins socio-économiques de certains territoires

- Disposer d'une carte des formations valorisant les spécificités d'un territoire (filières de la santé, du tourisme, de l'agro-alimentaire, du numérique, du commerce, du maritime, de l'environnement, de la transition énergétique ...).

Action 4 – Définir collégalement les grandes orientations en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'orientation

- Relancer activement le CREFOP.

Action 5 – S'appuyer sur les Campus des métiers et des qualifications pour renforcer le lien entre formation et tissu économique

- Renforcer la visibilité des parcours de formation proposés par les Campus des métiers et des qualifications.

État des lieux

- 10,4 % de la population corse a entre 15 et 25 ans
- 10 % d'entre eux sont non-salariés (6.8 % au niveau national)
- Un secteur d'activité est prédominant : le tourisme

Indicateurs

- Taux d'insertion dans la vie professionnelle après une formation
- Nombre d'apprentis
- Nombre d'élèves inscrits en voie professionnelle publique
- Taux de réussite aux examens de la voie professionnelle

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ PAR UN RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Veiller à la complémentarité par conventionnement avec les chambres consulaires

Action 2 - Promouvoir et sécuriser la voie de l'alternance

Action 3 - Créer une cité des métiers animée par les différents partenaires du réseau pour l'emploi

Action 4 - Valoriser les bureaux des entreprises en lycée professionnel

Action 5 - Conventionner avec les entreprises

Action 6 - Généraliser les mini-entreprises en collège et en lycée

Action 7 - Développer les dispositifs d'accompagnement



Partenaires associés

- GRETA-CFA
- CFA consulaires
- France Travail
- Mission locale
- Les partenaires socio-économiques
- CCI, CMA
- Le monde associatif
- L'enseignement supérieur



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/>
- <https://www.education.gouv.fr/direction-de-l-evaluation-de-la-prospective-et-de-la-performance-depp-12389>

OBJECTIF 4 - AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ PAR UN RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ENTREPRISES



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Veiller à la complémentarité par conventionnement avec les chambres consulaires

- Promouvoir les métiers.
- Mutualiser les équipements entre structures.

Action 2 - Promouvoir et sécuriser la voie de l'alternance

- Conventionner avec les CFA.
- Favoriser la mixité des parcours (scolaire, apprentissage, formation initiale, formation continue).

Action 3 – Créer une cité des métiers animée par les différents partenaires du réseau pour l'emploi

- Développer des partenariats opérationnels.

Action 4 – Valoriser les bureaux des entreprises en lycée professionnel

- Renforcer le rôle des bureaux des entreprises.

Action 5 – Conventionner avec les entreprises

- Construire des plans de formation sur la base des besoins à moyen et long termes des entreprises.

Action 6 - Généraliser les mini-entreprises en collège et en lycée

- Mettre en place des projets concrets et ludiques pour expérimenter l'entrepreneuriat et découvrir les métiers.

Action 7 - Développer les dispositifs d'accompagnement

- Pérenniser le dispositif des cordées de la réussite.
- Développer des actions de mentorat.
- Déployer le dispositif Avenir Pro et Ambition emploi.

État des lieux

- Des cycles d'évolution sociétale de plus en plus courts
- Un tissu très dense de TPE
- Évolution démographique et pyramide des âges

Indicateurs

- Publications CPRDFOP
- ORION
- Enquêtes nationales de type France 2030
- Publications Opérateurs de compétences (OPCO)

OBJECTIF 5 - ANTICIPER SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN

Actions



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Élaboration d'un observatoire croisé des compétences

Action 2 - Mieux sensibiliser aux usages et aux implications de l'IA

Action 3 - Soutenir la transition écologique et numérique

Action 4 - Développer des outils de veille partagés

Action 5 - Sensibiliser aux compétences psychosociales



Partenaires associés

- Collectivité de Corse
- CREFOP
- CFA
- ONISEP
- Universités - Enseignement supérieur
- CCI, CMA
- Medef



Pour aller plus loin : vos ressources

- <https://orion.inserjeunes.beta.gouv.fr/>
- <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2024E3158-annexes.pdf>

OBJECTIF 5 - ANTICIPER SUR LES MÉTIERS DE DEMAIN



Actions académiques à mettre en œuvre

Action 1 - Élaboration d'un observatoire croisé des compétences

- Adapter les formations aux métiers émergents, aux tensions de recrutement et aux nouveaux besoins.

Action 2 - Mieux sensibiliser aux usages et aux implications de l'IA

- Préparer les élèves et futurs citoyens aux bouleversements sociaux et à l'évolution des métiers.
- Déployer des modules de formation continue.

Action 3 – Soutenir la transition écologique et numérique

- Organiser des salons de sensibilisation aux nouveaux métiers qui en découlent.
- Soutenir le déploiement du Campus des métiers et des qualifications de la transition énergétique en Corse.

Action 4 – Développer des outils de veille partagés

- Se préparer à la montée en charge des GAFAM* dans le domaine de la formation.
(*GAFAM : Google (Alphabet), Apple, Facebook (Meta), Amazon et Microsoft)

Action 5 - Sensibiliser aux compétences psychosociales

- Préparer aux métiers de demain qui seront de plus en plus adossés au savoir-faire, à la résilience, à l'adaptabilité et aux compétences sociales.
- Déployer le dispositif ProFAN sur tout le territoire.
- Participer aux WorldSkills.

